Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/10/2025

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE ARRONDISSEMENT

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE L'ISLE-ADAM

Mise en ligne le 27 octobre 2025 Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du : Vendredi 17 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi dix-sept octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil

Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence

Etaient présents : Mme Julita SALBERT - M. Michel VRAY - Mme Claudine MORVAN LE BREC'H -

M. Joël MOREAU - M. Bruno DION - Mme Aurélie PROCOPPE - M. Morgan TOUBOUL -

Mme Armelle CHAPALAIN - M. Alphonse PAGNON - Mme Sylvie BRIÈRE - Mme Carole BOULANGER -

M. Gérard BRUNEL - Mme Annie PARAGE - Mme Nathalie GEORGE-GOURET - M. Thierry MALHERBE

- Mme Virginie GRANTE - M. Loïc LEBALLEUR - M. Michel GINOUX - Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC

- M. Rodolphe MIET - Mme Sophie ALEXANDRE- Mme Sophie GUILHAUME - Mme Carine PELEGRIN -

VILLE DE L'ISLE-ADAM

CONVOCATION

DE

PONTOISE

Date: 10 octobre 2025 Affichée le : 10 octobre 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 33 Présents: 32 Votants: Pouvoirs: 6 Absent: 1

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

24 octobre 2025

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR

Affichée et mise en ligne le :

LE SITE ÎNTERNET DE LA VILLE LE :

Absents représentés

M. François DELAISPouvoir à M. Julita SALBERT

M. Edwin LEGRIS - Mme Claudine MULLER.

Mme Gaëlle DEMARSPouvoir à M. Morgan TOUBOUL

M. François RAMPON Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Mme Agnès TELLIERPouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H

M. Jean-Dominique GILLISPouvoir à M. Michel VRAY

Mme Cécile PIGNOLPouvoir à Mme Nathalie GEORGE-GOURET M. Julien DOLFIPouvoir à M. Rodolphe MIET

A partir de 20h 00 Mme Carole BOULANGERPouvoir à Mme Armelle CHAPALAIN

Délibération: n° 2025-10-04

OBJET: DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET DE LA SCÈNE ADAMOISE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'exécution de l'exercice 2025 du budget de la Scène Adamoise de L'Isle-Adam, il convient de proposer la Décision Modificative suivante.

de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Après avis de la Commission des Finances en date du 7 octobre 2025. Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 contre,

approuve la Décision Modificative de l'exercice 2025 de la Scène Adamoise dont le tableau est ci-annexé.

Celle-ci s'élève à la somme 1 400,00€, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = 700,00€

Section de fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 700,00€

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire.

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance

Julita SALBERT